L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAINE.
No. 81, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 24 JUIN 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Ratifié à la décision d'une Convention Nationale

LOI SUR LES BATEAUX A VAPEUR.

La décision du juge McKinley suffisamment que la dernière loi du Congrès sur les steamers n'est pas applicable aux bateaux naviguant sur le Mississipi et ses tributaires, a été suivie bientôt par un de ces accidents qui n'était point (du moins il serait difficile de le croire) le résultat d'une négligence coupable. Que la loi en question soit, dans une ou deux sections, rédigée d'une manière obscure, c'est ce dont on ne saurait douter; mais nous pensons que sa teneur, en général, est suffisamment intelligible pour ne laisser aucun doute dans l'esprit des lecteurs sur son but, qui est évidemment de prévenir le retour des accidents trop fréquents qui actuellement dans les rivières du Sud et du Sud-Ouest de l'Union. La loi a été faite par suite de la fréquence des explosions sur ces mêmes eaux, que l'honorable juge a déclaré n'être pas comprises dans ses dispositions. En effet, les accidents extrêmement rares sur les rivières et sur les lacs du Nord, tandis qu'ils sont journaliers sur les eaux du Mississipi et de ses tributaires. N'est-il donc pas singulier que Mr. Grundy (qui était le président du comité du Sénat qui rédigea le bill), ait rédigé ce bill de manière à laisser des doutes sur le point de savoir s'il était applicable aux dangers qu'il avait pour but de prévenir?

On convaincra que cette réflection si singulièrement malheureuse était une pauvre recommandation pour lui faire obtenir la place d'avocat-général. C'est pourtant la seule chose qu'il ait fait pour prouver son aptitude à un haut emploi.

Sur dix accidents de bateaux à vapeur qui arrivent aux Etats-Unis, huit au moins passent dans les eaux du Mississipi et de ses tributaires, sans les faire donc le but avoué de prévenir les accidents se comptent dans ces lieux où ces accidents sont le plus fréquents! Et il se trouve un juge qui déclare que la loi ne leur est pas applicable!

Si la décision du juge McKinley n'était pas causée, il faudrait évidemment reproduire la question devant le congrès et faire pouvoir qu'il que l'honorable juge ait comprendre. D'autant plus que sa décision repose sur une règle de grammaire et il serait bien en conséquence d'abroger dès la nouvelle loi une disposition adventicielle portant que la loi doit être interprétée d'après le sens commun plutôt que d'après des subtilités grammaticales.

Tous les auteurs consignent qu'on doit avoir égard, dans l'interprétation des lois, bien moins à la construction grammaticale qu'à l'intention évidente du législateur. Mais le juge McKinley ne devant se motiver qu'à ses opinions politiques de *loose-fire*, il est présumable qu'il voudra prouver ses connaissances grammaticales en faisant dire à une loi le contraire de ce qu'elle voulait dire.

Comme ce sujet intéresse devant le congrès nous faisons quelques observations sur le malheur mode d'opérer dans la législature nationale pour atteindre le but qu'on doit avoir en vue. Ne serait-il pas convenable, de la part du congrès, de nommer une commission composée de personnes capables, dans la théorie et dans la pratique, et n'ayant aucun intérêt particulier dans la question. Une telle commission pourrait faire un rapport contenant le meilleur mode de réglementer la matière et le congrès ensuite pourrait bien: son action là dessus.

On ne peut supposer que les membres du Congrès soient généralement informés de tout ce qui se rattache à la navigation à vapeur pour pouvoir agir par eux-mêmes; il leur faut donc prendre l'avis de ceux qui pour dont la dessus des connaissances spéciales. Des lois sûres, des suggestions de commerce sûrtes du *conviendraient* donnent sur ce sujet d'utiles informations fondées à la fois sur les théories de la science et sur l'expérience: un code de navigation basé là dessus assurerait efficacement la vie et la propriété des passagers et des chargeurs, autant du moins que cela est humainement possible.

Une pareille manière de procéder n'est point du reste inusitée et dans plus d'une occasion la législature a fait son profit des informations fournies par des commissions composées d'hommes spéciaux.

La navigation du Mississipi est particulièrement dangereuse et il faut beaucoup d'expérience pour naviguer avec quelque sécurité sur ses eaux. Il faudrait donc profiter du savoir de ceux qui possèdent cette expérience, car c'est précisément les dangers de la navigation du Mississipi qui doivent attirer l'attention spéciale du Congrès.

Avec les suggestions que nous venons de faire, le Congrès peut faire une bonne loi concilient les intérêts et les droits de tous.

CARROLTON.

Tout le monde aspire actuellement aux délices de la campagne; mais il en est beaucoup que leurs affaires retiennent à la ville, et qui se trouvent ainsi privés de cette douce jouissance. C'est surtout à ceux-ci que nous venons recommander Carrolton qu'ils en fassent l'expérience, et nous sommes sûr qu'ils nous savront gré de notre conseil.

Carrolton par sa proximité de la Nlle-Orléans, et la succession incessante des chars de rail-road a déjà acquis à une condition essentielle, manque n'est pas. Bien d'autres choses se trouvent réunies à Carrolton; un air pur, un horizon large, et des bois magnifiques. Vous y trouvez un hôtel de structure élégante et parfaitement aéré, des bains pour vous donner de l'appétit, une excellente table pour le satisfaire à 4 heures, et un jardin délicieux pour le digérer agréablement. Les bains qu'on prend à Carrolton, et qui dépendent de l'Hôtel, sont sensiblement préférables à ceux de Les Pontchartrain dans le moment actuel. L'eau du lac est trop chaude et il vous croyez vous rafraîchir, vous êtes dans une grande erreur. Les bains de douche sont au contraire toniques et fortifiants; ils vous rafraîchissent parfaitement et vous préparent à officier dignement dans le temple que Mr. Lavean y a élevé à la bonne chère.

Pour nous, la bonne chère est d'une haute importance, et nous pouvons compter pour partisans de notre opinion les deux plus grands jurisconsultes de la France, Cambacérès et Henrion de Pansey. Tout le monde sait que l'excellence de la table du prince Archi-chancelier a jeté un grand lustre sur l'empire, et que Henrion, le célèbre auteur du traité des justices de paix a prononcé cette admirable sentence qui vivra plus long temps que son livre: *La décroissance d'un plat nourrit et plus utile à l'humanité que celle d'une étoile*; il soit de là qu'un cuisinier est bien supérieur à un astronome, et tous les bons esprits le reconnaissent maintenant. Mon Dieu! qu'un homme doit être heureux et fier d'avoir rencontré un pareil aphorisme; il peut dire avec le poète, *Exegi monumentum aere perennius*: on voudra bien nous pardonner cette petite citation, quoiqu'elle ne soit pas en latin de cuisine.

M. Lavean, le grand-prêtre du temple, est le même qui tenait récemment l'hôtel St. Louis, qu'il a laissé d'impérissables souvenirs. En effet son palais exercé jadis intérêt toute espèce de vin négligeant, il ne souffre pas un mets équivoque, et son œil rapide lui fait de suite apercevoir si le rôti est à point. Rien ne lui cause de route plus satisfaite les consommateurs, et il en reçoit dans la plus haute expression du mot.

Ajoutez à cela une urbanité parfaite, une complaisance à toute épreuve, et une patience inconnue du meilleur ton qui fait reconnaître que l'éducation a passé par là. L'éloge que nous nous plaisons à en faire n'est pas de ceux arrêchés à la complaisance par l'importunité, il est l'expression loyale d'un estimer connaisseur et reconnaissant. En politique, en littérature, en musique, nous fera ne toutes les connoissances qu'on voudra, car tout ceci n'est à nos yeux que d'une importance secondaire: nous convendrons volontiers, pour peu qu'on ne se prenne, que tel feuilletoniste est spirituel, tel acteur excellent et tel maître un Rossini; mais notre est vous n'est point solidaire des faiblesses de l'esprit, il a conservé sa noble indépendance, et ne l'abdiquera jamais à aucun prix. Le jardin attenant à l'Hôtel est le plus délicieux que nous connaissions ici et aux environs; il est planté avec beaucoup de soin, et nous nous bien entretenu; Quel bonheur de digérer couché sur l'herbe, tout près de ces massifs de fleurs, sous ces arbustes qui exhalent une odeur odorante; de respirer cet air embaumé, cette brise parfumée, et d'entendre un concert d'oiseaux qui vous charment l'ouïe; car tous les oiseaux d'alentour ont fait élection de domicile dans ce jardin, ils y sont si bien accueillis.

M. Lavean secondé par l'administration de la banque, va ajouter encore de nouveaux embellissements à son hôtel; il nous a parlé d'un *tir au pistolet*, de montagnes russes, *&c. &c.*, en peut s'en faire du reste à son imaginat en fertile, à son bon goût et surtout à son désir de plaire au public bienfaisant. Une société brillante l'a déjà gâté avec son gracieux patronage, et le mois prochain verra salire des bals où l'élégance et la beauté se prononcent à l'envi. Sans être prophète nous prédisons à M. Lavean un brillant succès; toutefois on aurait tort de le lui envier, car il aura fait tout ce qui est humainement possible pour l'obtenir.

PERTE D'UN AUTRE BATEAU A VAPEUR.

Le bateau-à vapeur *South Alabama*, capitaine Blackwood, a touché à un chicot le 18 de ce mois, à environ 18 milles de Grande-Ecorce, (Rivière Rouge) et a coulé en peu de minutes. Le South Alabama venait donc notre port; il n'avait à bord que quelques balles de coton, personne n'a péri.

LA MALLE.

La grande malle de l'Est contenant la malle expédiée qui est partie de notre ville le 18, avait été envoyée, en l'absence de bateaux-à-vapeur, par un bateau à voile qui n'est parde dans le lac. Le bateau à vapeur Séminaire emportant la malle de mardi, 18, a rencontré une goélette qui retournait en ville avec la malle perdue. Le Séminaire l'a prise et l'a conduite à la Mobile, où elle a été ouverte; on a fait sécher les paquets et les lettres et on les a expédiés pour l'est.

Ce fait est un de ceux, parmi mille autres de la même nature, qui prouvent la manière dont est organisé le service des postes sous l'administration de l'honorable Amos Kendall.

ELECTIONS DE LA VIRGINIE.

Les retours partiels que nous recevons de divers districts de la Virginie, paraissent confirmer le triomphe des whigs.

Les candidats de Logan et de Montgomerie ont nommé leur détrôneur whig, et pour Kent leur Bonn comme l'opposant accusé quelque jour aux démocrates.

Nous publierons le résultat de ces élections en temps aussi opportun.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 25 juin.
Benefice de M. St. AMAND.
Titre représentation 50 la reprise de
L'AUBERGE DES ADRETS,
OU
ROBERT MACAIRE ET BERTRAND
Mélodrame comique en deux actes par Benjamin, St. Amand et Paulyanin.

L'ouverture et le 2me. acte de
LE BARBIER DE SEVILLE
Opera de Rossini.
Le 4me acte de
LES VEPRES SICILIENNES,
Tragédie de Casimir Delavigne.

LA CONSIGNE,
Vaudeville nouveau en 1 acte, d'Ancelot et Duvocherceau.

Le spectacle commencera à 7 heures.

DEMANDE. De l'emploi constant sera donné à une bonne danseuse de maison ou blanchisseuse et repasseuse. S'adresser pour renseignements au no. 29 Vieille Levée. 24j

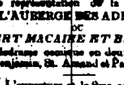

ORDRE DU JOUR.

1o La Légion prendra les armes Jeudi, 4 de Juillet prochain, et se réunira sur la Place d'Armes, en grande tenue, à 6 heures précises du matin pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis.

2o La revue commencera à 6½ heures, quelque soit le nombre des hommes présents sur le terrain.

3o Mr. le major commandant de l'artillerie prendra ses mesures pour obtenir la quantité de munitions nécessaires au service du jour, salutes nationaux, &c.

4o La compagnie des Volontaires occupera militairement pendant deux heures avant la revue, les portes de la Place d'Armes, et en fera fermer les grilles.

5o La musique des Cazadores d'Orléans, fera exclusivement le service pendant toute la durée de la parade.

6o Messieurs les officiers supérieurs des corps de toutes armes sont chargés chacun, en gr qui le concerne, de la régularité des exécutions des dispositions du présent ordre.

7o Dans cette solennité, instituée dans le but de perpétuer le souvenir de l'événement le plus important et le plus glorieux inscrit dans les fastes de notre histoire, nous pouvons compter sur le Légion, en rivalisant de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs justifieront de leur dévouement aux institutions qui nous régissent et acquerront un nouveau titre à l'estime et à la confiance de leurs citoyens.

Nouvelle-Orléans, le 20 juin 1839.

Le Colonel Commandant
C. CUVILLIER.

Pour copie conforme,
L'Adjudant-Major de la Légion,
O. MASSIEU.

LES séquestres de lots de terre de la ci-devant propriété Gerlie, située Chemin du Bayou, sont invités de se rendre à l'hôtel de ville assemblée qui aura lieu le 7 juillet, à 6 heures et demi de l'après midi, au bureau de la Ville, à l'angle des rues Royale et Orléans. Cette réunion ayant pour but de faciliter le moyen de payer Mr. Gerlie de ce qui lui est dû sur la vente de sa propriété, on prévient que les acquéreurs qui n'auraient pas satisfait aux billets souscrits par eux pour l'acquisition de dits lots, ne seront point admis dans l'assemblée.

23jn—6 BOURGEROL.

$50 DE RECOMPENSE, pris dans l'Etat—100 piastres hors de l'Etat.—Parti marron de chez le soussigné le 22 de mai 1839, le mulâtre créole ARMAND, parlant anglais et français, ayant d'assez bons cheveux noirs bouclés, peu de barbe et une grande bouche, figure douce. Il est court, rond, voûté, et les jambes cambrées les épaules très larges; il est âgé d'environ 25 ans. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez son maître, rue Villeré entre Canal et Jackson, ou en prison.

23 juin—6 en 1m. B. HENG Jr.

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE.—Le soussigné est autorisé à offrir en vente le MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hitchcock, situé au bas de la cité de la Mobile.

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir le bois entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récents modèles. Les deux scies peuvent faire de 5 à 6000 pieds de bois par tour. La bâtisse est en briques et solidement construite. Le moulin a blanchi, et de la manufacture de Hoskins & Hutton, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin si l'acquéreur le désire. La machine pour blanchir de 5 à 6000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est bâti a 100 pieds de face sur la rue et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 450 pieds et a droit au rivage qui est en face. Les rivières audessus de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est bénéfice.

Le moulin et la machine à blanchir sont tenus en bon état et si les affaires sont bien conduites il rapportera un bénéfice net de $25,000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant; la balance sera payé en parties égales dans 1, 2, 3 et 4 années. Les billets porteront l'intérêt légal de l'Etat de l'Alabama.

Aussi 19 ou 15 bons nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

24j GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

A LOUER pour le 1er Juillet prochain, une maison à deux étages, située rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
24 jn No. 9, rue St. Louis.

PIANOS FORTES—Les soussignés ayant à Paris un *agent, (idée à l'Académie Royale de Musique)* avec lequel ils se sont entendus pour le choix de pianos brillants, sont prêts à recevoir et à exécuter des ordres, avec ou sans avance de fonds. Ils garantissent les instruments qu'ils feront venir et ne les livreront qu'en bon état; par ce moyen les pianos revendus sont meilleur marché qu'ils ne le seraient sur place. Les personnes disposées à faire venir de ces instruments, sont priées de s'adresser de suite aux soussignés qui ont déjà des ordres en mains et qui désireraient les envoyer tous cela ensemble.

LOREILLE & VALETON,
Encog. Royale et Douane.

LOIS martiales des Etats-Unis, comprenant celles de la marine, auxquelles est ajoute la constitution des Etats-Unis, compilé par le col Truman Cross, de l'armée des Etats-Unis, seconde édition, 1 vol. 8 à vendre par
24 jn Enc. Camp et Commerce.

EAU DE VIE Champagne, 1821—Quelques dont pipes, encore à vendre pour clôre une facture. S'adresser à LOREILHE & VALETON,
22 jn encog. Royale et Douane.

200 CAISSES Chinois, à vendre consignées par petits lots chez
RICKER BADLEY DAVIS & Co.
22 juin 36, rue du Canal.

JAMBONS ENVELOPPES—491 boucauds; 100 tierçons et 200 barils, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
22 juin 38, Nelle-Levée.

TOILE DE RUSSIE—Duck impérial de différents numéros et grandeur, ayant dont au drap bleu, à vendre par
J. ALBERT,
22 juin 26, rue St. Louis.

COUVERTURES FRANCAISES—15 balles couvertures de trois pointes, en débarquement de la barque Cassard, à vendre par J. ALBERT,
22 juin 26, rue St. Louis.

CORDE d'emballage—440 rouleaux corde de bin supérieure, à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 jn 28, Vieille Levée.

LARD—60 barriques jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 jn 28, Vieille Levée.

INDIENNE—5 caisses indiennes américaines fines et superfines et 3 caisses d'indiennes françaises, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

DRAP POUR NEGRE—46 balles et 6 caisses jeans, kersey et linsey de différents qualités à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

HABILLEMENTS—5 caisses hardes d'été et d'automne pour l'usage de ville et campagne, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—70 caisses en débarquement du navire Bashaw, à vendre par R. G. HOBBS,
21 juin 19, rue de la Douane

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par
CARMAN & McMAHON,
21 juin 41 et 43, rue Poydras.

BOUCHONS de Dansejonnes—20,000, en débarquement de la barque Cassard, à vendre par J. ALBERT, 26 rue St. Louis.
22 juin

A VENDRE—Une paire de chevaux pareils, bien dressés, parfaitement dociles et bons chevaux de voiture. Une superbe voiture de maître, neuve et très élégante; plus deux bons harnais, bien faits et en très bon ordre. S'adresser à l'étable de louage, rue Tremé, entre les rues Ste-Anne et du Maine, près la Nouvelle Prison. 18 juin.

A VENDRE, ayant droit au drawback.
50 demi pipes eau de vie de Cognac de premier ordre.
40 quarts do do do do
THIE BARBANCEY,
18 juin—5 26, rue Jefferson.

MANTAS, &c.—150 balles toile à Drap de 4/4 des manufactures Jackson, Great Falls, Nashua et autres; 30 balles do. de 30 pouces de largeur, écrus, 7 balles drille de Nashua écru, 9 caisses mixture mexicaine; 4 do. bockskin à raie, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

Pugnacious du jeudi, le 4 juillet à midi.

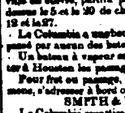

POUR GALVESTON
—Le superbe navire à vapeur, à haute pression, COLUMBIA, capt. Harry Windle, du port de 450 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus le 5 et le 20 de chaque mois et de Galveston le 12 et le 27.

Le Columbia a marbouilière neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHIES, 35, Camp.
Le Columbia repartira le 16 de courant. 22j

PASSAGE POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur à haute pression MERCHANT, capitaine B. Hutton, partira pour la Mobile tous les dimanches et jeudi matin. Immédiatement après l'arrivée des chars de 8 heures. Les passagers peuvent compter sur l'exactitude de son départ. S'adresser à MAUNSEL WHITE & co. 96 Gravier.

Le bateau ne sera pas responsable des dettes que pourrait contracter l'équipage, à moins qu'elles ne soient contresignées d'un officier de bord.
M. W. 4 co. 8jn

POUR LOUISVILLE—Mercredi le 26 juin, à 10 heures A. M.—Le beau bateau à vapeur AMBASSADOR, capitaine J. J. James, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à R. T. LAWRENCE,
24 juin 98 et 99, Nile-Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur TARQUIN, capitaine McGlasset, partira pour les ports ci-dessus le 26 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras, ou à
ADAMS & HARTWELL,
24 juin 36, Poydras.

BATEAU DE PASSAGE—Lundi, 24 juin—Pour Louisville et Cincinnati—Le beau bateau à vapeur WM. ROBINSON, Jr., capitaine S. Burrell, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, lundi 24 du courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue Poydras, ou à
PIERCE, SHANNON & BRO.,
24 jn 57, Magasins.

BATEAU DE PASSAGE—Mercredi, 26 du courant.—Le beau bateau à vapeur EMPEROR, capitaine A. Auter, partira positivement pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi, 26 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au quai de la rue Gravier, ou à
34 jn EDWARD A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR ST. LOUIS ALTON, et la rivière Missouri—Le bateau à vapeur fin navigueur LITTLE RED, capitaine Kennedy, partira mardi, 25 du courant, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue du Canal, ou à
GODFREY LAWRENCE & SMALL,
24 jn 28, Vieille Levée.

POUR LOUILVILLE—Le bateau à vapeur DIANA, capt Trunk, partira positivement le mardi 25 juin courant, à 10 heures du matin, pour le port ci-dessus et les endroits intermédiaires. Pour passage seulement s'adresser à bord, vis à vis la rue Poydras, ou à R. J. LAWRENCE,
24 juin 98 et 99, Nile-Levée.

POUR ST-LOUIS et tous les ports intermédiaires—Le bon et beau bateau à vapeur bien connu, CLAIBORNE, capitaine Barrett, partira positivement pour les ports ci-dessus, le mardi 25 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue du Canal, ou à
SMITH & VOORHIES,
24 juin 35, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur CLARK, capitaine Howe, partira pour les ports ci-dessus mercredi, le 26 courant, à 10 heures du matin. Ce bateau a de beaux emménagements pour fret et passage, prendra peu de feu, afin de ne point être détenu par la baisse des eaux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Poydras, ou à
24 jn W. S. BROWN, 36, Gravier.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren et Saint Antoine—Le beau bateau à vapeur LOGANSPORT, capitaine James Douglass, partira pour les ports ci-dessus jeudi le 27 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
23jn WILLIAM S. BROWN, 36 Gravier.

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur MAID OF ORLEANS, capitaine Van Houten, est attendu et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
22 juin JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le beau bateau à vapeur LOUISVILLE, capt. Gessner, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bassin de la rue Gravier, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 juin 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bon bateau à vapeur LOUISVILLE, capt. Gessner, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bassin de la rue Gravier, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 juin 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires—Le bon bateau à vapeur UNITED STATES, capitaine Robt. Freeland, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Gravier ou à
BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 53, rue Gravier.

COMPAGNIE du chemin à couisses du Golfe du Mexique—Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie no 5½, rue Conti, jusqu'à lundi le 24 courant, pour la Construction des ouvrages élevés de trois milles du dit chemin, à partir du point achevé près des casernes des E. Unis à aller à Versailles.

On peut connaître les spécifications de l'ouvrage et la manière de l'exécuter, ainsi que toutes autres informations nécessaires en s'adressant au bureau.

Nouvelle Orléans, 19 juin 1839.
19 juin—5 WILLIAMS FURST, secrétaire

AFFAIRES A COMMISSION.

LES soussignés offrent leurs services à leurs amis et au public en général comme marchands commissionnés, sous le nom de
J. J. ANDREWS & BROTHERS, N. York
ANDREWS & BROTHERS, N Orléans,
et E. L. ANDREWS & Co, Mobile.

Ils continueront à donner les mêmes facilités à ceux qui leur adresseront leurs consignations.

J. J. Andrews demeurera à New York, Z. Andrews continuera à résider à la Nouvelle-Orléans, et E. L. Andrews, maintiendra à Huntsville. Ala. établira en résidence à la Mobile au premier octobre prochain.
J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
E. L. ANDREWS
19 jn—D

DEMANDE DE BUCHERONS—30 ou 40 bûcherons forts et accoutumés à s'employer avantageusement, et à passer l'été à l'abri des maladies de la ville. S'adresser à JOS. BARTHET,
18 juin 30, rue Toulouse.

SI Monsieur Taquino, frère de Monsieur Taquino, du Bâton Rouge, est en ville, il est prié de passer au bureau de soussigné pour affaires qui l'intéressent. BAUDUMIEY,
18 juin rue St-Louis, No. 16.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre *à des prix très modérés*:
150 caisses cerises à l'eau-de-vie de qualité supérieure et belles bouteilles blanches.
200 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe et Laffitte.

D'importations antérieures.
Fruits à l'eau-de-vie assortis,
Vin de Champagne mousseux, 1re qualité,
Manchester fines madras,
Cotton rouge 3/4 pour rideaux,
Broderies,
Draps français, pour l'exportation,
Glaces françaises, diverses dimensions,
Plus—Un piano à 6 octaves 1/2, d'un des meilleurs facteurs de Paris.
Un orgue expressif à 5 octaves.
Livres français du meilleur choix.
18 juin HERBAULT frères, 70, Royale.

CONSERVES ALIMENTAIRES de toutes sortes—Cette Fruits dans leur propres jus tels que:
Fraises, framboises, groseilles, cerises, pêches, abricots, prunes violettes. Les soussignés recoivent ces articles directement de France, et garantissent généralement tout ce qui sera fourni par eux.
LOREILHE & VALETON,
21jn encoignure Royale et Douane

JUS DE GROSEILLES FRAMBOISE (de Bedin frères, liquoristes à Paris), sirops assortis de toutes désignations, selon les demandes.
LOREILHE & VALETON
21jn encog. Royale et Douane.

VINAIGRE—20 demi pipes Vinaigre de vin blanc, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
24 jn 36, Poydras.

PLATS POTES—En magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
21 jn 36, Poydras.

HUILE DE BALEINE raffiné, à vendre par E. & J. ANDREWS,
19 juin 32, rue Gravier.

LARD—1500 boucauts à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

EPAULES à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

JAMBONS enveloppés de Cincinnati en boucauts à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

TRAITES sur Cincinnati, Louisville, St. Louis et Pittsburg à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO.

PORC—95 barils pare mess et 5 do M. O. à vendre par E. & J. ANDREWS,
19 juin 33, Gravier.

RIZ—25 tierçons riz de Charleston, reçu et à vendre par MUNFORD PERKS,
19 juin encog. Poydras et Tchoupitoulas.

HUILE DOUCE—50 pasteres, à vendre par MUNFORD PERKS,
19 jn encog. Poydras et Tchoup.

PAPIER A ENVELOPPE—1200 rames à vendre par EDW. SPRAGUE,
19 jn 22, Douane.

BLANC DE BALEINE—50 caisses, à vendre par EDW SPRAGUE,
19 juin 22, rue de la Douane.

SAVON & CHANDELLES—300 caisses savon ordinaire; 50 do. chandelles, à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, Douane.
19 jn

SIROP de LIMON et MOUTARDE—100 boîtes sirop de limon de Underwood; 10 boîtes moutarde, en débarquement et à vendre par DAVIS & HOBART,
20 juin 18, Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Le 2020 balles toile à drap des manufactures de Lawrence & co., et Indian Head, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
20 jn 18, Douane.

HUILE de baleine raffinée—60 barils en magasin et à vendre par WHITRIDGE & Co.
21 juin 22, rue des Magasins.

POUR NEW YORK—Ligne entre la Louisiane et New York—Ce mar, 21 juin à 6 heures départ de la Levée—Le navire fin voilier ST. JOHN, capitaine Hitchcock, à bord de 600 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poste du marché aux légumes, ou à
JAMES B. BULLIN,
24 juin 74, Camp.

POUR BALTIMORE—Mercredi le 26, 10 heures—La goélette fine voilière COURTNEY, capt. Hollingshead, ayant la plus grande partie de ses cargaisons engagées et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 10 ou 12 passagers, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson ou à EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier, 24 jn.

Ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore—POUR BALTIMORE—Le brick A. 1, fin voilier GRECIAN, capitaine Lemont, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON—Le brick fin voilier TOM PAINE, capitaine Robinson, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira demain. Pour fret de 500 sacs mais ou passage, s'adresser à
24 juin GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR BOSTON—Le beau brick PULAWSKI, capitaine Stackpole, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. S'adresser pour fret de 400 barils ou passage, à
24 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le 1er juillet.—Le brick paquebot SWAN, capt. Snell, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
24 juin L. D. DENEGRE, 16, Douane

POUR NEWPORT, R. I.—La goélette fine voilière FANCY, capitaine Bray, partira pour le port ci-dessus vers le 25 courant. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour 6 passagers, s'adresser à bord, ou à
J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire ARETHUSA, capt. Ed. Kennard, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 55 Commune. 21jn

ON a besoin d'un bâtiment de 250 ou 300 tonneaux pour aller à Lagune et prendre un chargement de Logwood pour aller à New York. Sadresser à J. W. ZACHARIE & Co. 88, Douane. 21jn

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière HELEN, capt. Farwell, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.
20jn 76, rue des Magasins.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1, SUPERIOR, capt. Parker, sera expédié sous peu. Pour fret de 150 balles de coton et 6 passagers, s'adresser à L. H. GALE,
20jn 98, Commune.

POUR LIVERPOOL—Et connaissement—Le navire A. 1. fin voilier, CLIFTON, capitaine Ingersoll, partira comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à
20jn L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Mardi le 26 courant—Le beau navire A. 1, VIRGINIA, capt. Hasney, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à
2 jn L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour passage de l'avant ou de la chambre, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, à l'infirmerie, en face du chantier de Dourey, ou à J. T. LAGUERENNE & Co.
19 jn 9, Toulouse.

POUR TAMPICO—La bonne goélette fine voilière HENRY CLAY, capt. Patterson, ayant été radoubé, commencera son chargement et sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à W. F. VIGERS & CO, 30, Bienville.
18 juin

POUR BOSTON.—Le beau brick PULAWSKI, capitaine Stackpole, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. S'adresser pour fret de 400 barils ou passage, à
24 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le 1er juillet.—Le brick paquebot SWAN, capt. Snell, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
24 juin L. D DENEGRE, 16, Douane

POUR NEWPORT, R. I.—La goélette fine voilière FANCY, capitaine Bray, partira pour le port ci-dessus vers le 25 courant. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour 6 passagers, s'adresser à bord, ou à
J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire ARETHUSA, capt. Ed. Kennard, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 55 Commune. 21jn

ON a besoin d'un bâtiment de 250 ou 300 tonneaux pour aller à Lagune et prendre un chargement de Logwood pour aller à New York. Sadresser à J. W. ZACHARIE & Co. 88, Douane. 21jn

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière HELEN, capt. Farwell, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.
20jn 76, rue des Magasins.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1, SUPERIOR, capt. Parker, sera expédié sous peu. Pour fret de 150 balles de coton et 6 passagers, s'adresser à L. H. GALE,
20jn 98, Commune.

POUR LIVERPOOL—Et connaissement—Le navire A. 1. fin voilier, CLIFTON, capitaine Ingersoll, partira comme ci-dessus. P